



**CAB**

Les agriculteurs **BIO**  
des Pays de la Loire

# RETOUR EXPÉRIENCE

## LES ABRIS MOBILES

### EN ÉLEVAGE LAPIN BIO

## INTRODUCTION

Dans le cadre de l'expérimentation régionale « développement lapin bio », des essais ont été menés dans 3 fermes pour accompagner à l'adaptabilité des élevages en lapins bio face aux nouvelles exigences réglementaires biologiques et sécuriser ceux-ci. Le choix est de vous présenter un retour d'expérience de ces 3 fermes entre des lots témoins (ancienne

réglementation) et des lots essais (nouvelle réglementation). Chaque abri ayant des caractéristiques très différentes nous n'avons pas souhaité faire des comparaisons entre les fermes. De plus, les essais n'ont pas été forcément testés à la même période et dans des territoires différents (Mayenne, Indre et Haute Vienne).

## PRÉSENTATION DE LA FERME

### HISTORIQUE

PÉRIODE	ÉVÉNEMENTS
2016/2017	Premiers essais personnels d'élever des lapins en plein air
2019/2022	3 ans de couveuse pour démarrer mon élevage lapin bio
FIN 2022	installation agricole

*Romain Lombard*



### MAIN D'ŒUVRE

- 0,5 UTH

### PRODUCTIONS ANIMALES

- Seulement lapin bio

### PRODUCTIONS VÉGÉTALES

- Seulement foin bio

## L'ATELIER CUNICOLE

### DESCRIPTION DU CHEPTEL

Races : chamois de thuringe, fauve de bourgogne, papillon, lapin chèvre.

	MOYENNE GAELA	ROMAIN LOMBARD
<b>PÉRIODE</b>	2021 : 14 élevages	2023 : janv.23 à juin 23
<b>DESCRIPTION CHEPTEL</b>		
FEMELLES	24	38
MÂLES	4	4
SAILLIES	100	95
MISE BAS	54	78
SEVRAGE	42	71

# RÉSULTATS DE L'EXPÉRIMENTATION

## DIMENSION ET MATÉRIAUX ANCIENS MODÈLES

- Zone repos 85cm\*58cm (hauteur 50cm), 2,4m<sup>2</sup> de pâture, tout en bois et toit en onduline goudronnée

## MODÈLES TESTS

- Zone repos 85cm\*73cm (hauteur de 75cm à 50 cm avec une pente), 2,7m<sup>2</sup> de pâture avec les mêmes matériaux, le toit est remplacé par du panneau sandwich



Anciens modèles  
(ancienne réglementation)



Nouveaux modèles  
(modèles tests)

Mon souhait principal était de modifier les abris existants (qui avaient été détériorés à la suite d'une attaque de chiens). D'autre part à la suite d'une formation interne à l'association des éleveurs lapin bio de France portant sur l'optimisation des abris, j'ai souhaité améliorer l'ergonomie des futurs abris essais. Ainsi j'ai légèrement agrandi les abris pour correspondre à la réglementation union européenne (UE), ajouter une plateforme

à l'intérieur de la zone repos et augmenter la hauteur sous toit à 70 cm (50 cm avant). Les modifications hors réglementation UE que j'ai ajoutées sont :

- ajout de roues pour améliorer le déplacement,
- surélévation de la zone repos de 25cm pour annuler les remontées d'humidité du sol (les anciens modèles étaient à 5cm du sol) ce qui permet de créer une zone "refuge" sous la zone "repos" doublant la surface "abritée" pour les lapins.

## PRÉSENTATION DES RÉSULTATS TECHNIQUES

LES + DES NOUVEAUX ABRIS MOBILES	LES - DES NOUVEAUX ABRIS MOBILES
<ul style="list-style-type: none"><li>• Proues pour plus de mobilité et hauteur de l'abris facilite le travail (ergonomie de travail)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Poids passant de 55kg à 70kg soit plus de 25% d'augmentation</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Zone abris à 25cm du sol moins d'humidité remontant du sol, litière plus sèche</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Volume de la zone abris plus important mais contraire à la physiologie du lapin</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Les lapins accèdent sous l'abris pour plus d'ombre et cela leur offre une zone "refuge" en plus</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• La zone "refuge" complique la saisie des lapins (pour accouplement, pour vaccination, pour sevrage)</li></ul>

## OBSERVATIONS

Via les essais et mon utilisation depuis, les modifications réglementation EU n'apportent pas d'amélioration pour le lapin, le volume de la zone "repos" risque d'engendrer des courants d'air nuisibles au bien être du lapin. Les températures intérieures des deux modèles sont presque identiques. La plateforme est un "plus" pour le lapin qui apprécie se positionner en hauteur.

La modification personnelle de surélévation de la zone "repos" pour créer une zone "refuge" apporte un "plus" très intéressant pour le lapin. Selon moi, les modifications induites par la réglementation EU n'apportent pas d'améliorations significatives pour le lapin. En effet un lapin n'a pas besoin de se tenir debout dans son abris (il ne faut pas oublier que pour un lapin sauvage c'est dans la garenne sous terre).

## CONTACTS



Anne UZURUEAU | CAB Pays de la Loire  
Animation de l'association AELBF  
cab.productions@biopaysdelaloire.fr  
06 24 53 79 69



Simon THOMAS | Civam Bio Mayenne  
Accompagnement technique et porteurs de projet  
productionsanimales@civambio53.fr  
06 95 82 60 01

## FINANCEURS

